

## Avis de constitution

### SOCIETE « VERTEX PHARMA AFRICA »

Siège Abidjan dans la commune de Cocody, Angré  
Star 12, villa 534, lot 24, îlot 35 ,09 BP Abidjan 09, Lot  
24, llot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VERTEX PHARMA AFRICA »

Objet : Et pour la réalisation de l'objet social :

La société peut :

- créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels ;

- obtenir ou acquérir tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays concernant ces activités

- participer, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;

- agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes physiques ou morales, et réaliser, directement ou indirectement, en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ;

- prendre, sous toutes formes, par tous moyens, directement ou indirectement, tous intérêts et participations dans toutes sociétés, groupements ou

entreprises ivoirienne ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.

Et, généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou être utiles à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la commune de Cocody, Angré Star 12, villa 534, lot 24, îlot 35 ,09 BP Abidjan 09, Lot 24, Ilot 35

Dirigeant(s) Mme KOUASSI WAH FERNANDE ANICK ANDRÉE EPSE N'GUETTAKAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02041 du 12/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10542/GTCA/RC/2026 du 12/02/2026

